

Délibération n°2020_DEL_099

Nomenclature de l'acte	7.1 Finances locales, décisions budgétaires
Objet	Finances – Compte administratif de l'exercice 2019 Budget annexe eau

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 32
 Nombre de votants : 36
 Date de la convocation : 9 juin 2020

Le 15 juin 2020 à 19h,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de l'EPCI, salle de l'Albanais, 3 Place de la Manufacture à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président.

Présents :

M. DUMONT Patrick - MME ROUPIOZ Sylvia - M. ROLLAND Alain - M. BASTIAN Patrick - M. LOMBARD Roland – M. Philippe CAMUS - M. LACOMBE Jean-Pierre - MME DUVILLARD Jessy - M. FAVRE Jean-Pierre - M. BLOCMAN Jean-Michel - MME VIBERT Martine - MME DARBON Danièle - M. DEPLANTE Serge - MME BONET Viviane - M. VIOLETTE Jean-Pierre - M. BERNARD-GRANGER Serge - MME HECTOR Sandrine - MME CHAUVETET Béatrice - M. ROUPIOZ Michel - M. DEPLANTE Daniel - M. MORISOT Jacques - M. BRUNET Michel - M. PERISSOUD Jean-François – M. TRANCHANT Yohann - MME BOUCHET Geneviève – M. BISTON Sylvain - M. MUGNIER Joël - M. RAVOIRE François – MME PAILLE Françoise - M. DERRIEN Patrice – MME VENDRASCO Isabelle - MME GIVEL Marie.

Excusés :

- MME KENNEL Laurence suppléée par M. Philippe CAMUS
- M. BÉCHET Pierre qui a donné pouvoir à MME DARBON Danièle
- M. FAVRE Raymond qui a donné pouvoir à MME BONET Viviane
- MME CARQUILLAT Isabelle
- MME BOUVIER Martine qui a donné pouvoir à MME HECTOR Sandrine
- MME CHARLES Frédérique
- M. MONTEIRO-BRAZ Miguel
- MME BONANSEA Monique
- MME ORSO MANZONETTA MARCHAND Pauline qui a donné pouvoir à M. MORISOT Jacques
- M. JARRIGE Jean-Rodolphe

M. DEPLANTE Daniel a été élu secrétaire de séance.

Le Président Pierre BLANC s'est retiré de la salle.

En son absence, M. Joël MUGNIER assure la présidence de la séance.

Rapporteur : François RAVOIRE, Vice-Président

Vu l'Article L1612-12 du CGCT modifié par la loi n° 2003-1311 du 30 décembre 2003 portant sur l'arrêté des comptes des collectivités territoriales ;

Vu la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe eau ;

Vu la présentation des comptes et des résultats du budget annexe eau pour l'exercice 2019 ;

Considérant que les écritures sont conformes à celles de Monsieur le Comptable du Trésor dont le compte de gestion 2019 du budget annexe eau a préalablement fait l'objet d'un vote le 15 juin 2020 par délibération 2020_DEL_098 du conseil communautaire ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Vice-président chargé des Finances,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité, APPROUVE pour chacune des deux sections le Compte Administratif 2019 du budget annexe eau de la Communauté de Communes, arrêté aux sommes suivantes :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 706 080,57	G 3 323 716,26	G-A 617 635,69
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1065)	B 1 292 887,98	H 905 558,90	H-B -387 331,08

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 753 980,43 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 1 023 671,42 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 3 998 968,55	Q= G+H+I+J 6 008 905,01	=Q-P 2 009 936,46

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 588 505,04	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 588 505,04	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 706 080,57	= G+I+K 4 077 676,69	1 371 596,12
	Section d'investissement	= B+D+F 1 881 393,02	= H+J+L 1 929 228,32	47 835,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 587 473,59	= G+H+I+J+K+L 6 006 905,01	1 419 431,42

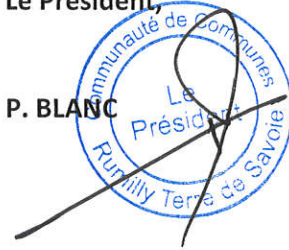
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

P. BLANC



Acte certifié exécutoire le : **30 JUIN 2020**
Transmis en Préfecture le : **30 JUIN 2020**
Publication le : **30 JUIN 2020**

Le Président,

P. BLANC

